

CODE DE CONDUITE DE L'ENTREPRISE

ORTHOPIX INTERNATIONAL N.V. et ses filiales (« ORTHOFIX »)



TABLE DES MATIÈRES

Vision, Mission et Champ d'application.....	Page 4
Objectif.....	Page 5
Exactitude dans les déclarations de créances.....	Page 6
Exactitude des rapports financiers.....	Page 7
Conservation des dossiers financiers	
Contrôles comptables	
Contrôles internes	
Conformité aux lois.....	Page 8
Anticorruption	
Antitrust et Concurrence	
Délit d'initié	
Confidentialité et protection des données	
Protection de l'environnement	
Contributions politiques	
Restrictions commerciales et contrôle des exportations	
Lutte contre le blanchiment des capitaux	
Loi anti-pots-de-vin	
Conflits d'intérêt	Page 12
Actifs de la société.....	Page 14
Usage correct des actifs d'Orthofix	
Renseignements commerciaux de nature exclusive	
Renseignements confidentiels	
Protection de la vie privée des patients	Page 15
Comportement sur le lieu de travail	Page 15
Egalité d'accès à l'emploi	
Harcèlement	
Abus d'alcool et toxicomanie	
Sécurité et santé au travail	
Protection des renseignements confidentiels des employés	
Cadeaux et divertissements - De façon générale.....	Page 17
Cadeaux aux patients ou aux sources de recommandation.....	Page 18
Communications externes.....	Page 19
Activités de marketing et de publicité	
Négociation des contrats	
Déclarations publiques	

Promotion conformément aux instructions sur l'étiquette.....	Page 20
Protection des droits d'auteur.....	Page 22
Programme de formation et attentes.....	Page 22
Emploi de l'amélioration des performances pour améliorer la conformité.....	Page 23
Comment obtenir de l'aide et signaler les violations potentielles.....	Page 24
Procédure de soumission des rapports.....	Page 26
Accusé de réception de l'employé (Copie de la société).....	Page 28
Accusé de réception de l'employé (Copie de l'employé).....	Page 29

Notre Vision

Notre objectif est d'être une société orthopédique spécialisée et très respectée qui procure des prestations d'une valeur exceptionnelle aux patients, clients, membres de l'équipe, partenaires et actionnaires.

Notre Mission

Notre mission est d'améliorer la vie des patients en procurant des produits orthopédiques et rachidiens réparateurs et régénératifs, de qualité supérieure, aux médecins du monde entier.

Champ d'application

Ce Code de conduite de l'entreprise (le « Code »), qui explique nos valeurs fondamentales, est également conçu pour affirmer et promouvoir les valeurs et les normes du comportement éthique décrit ci-après. Il s'adresse à Orthofix et à toutes ses filiales du monde entier (« Orthofix » ou la « société »), et à chaque personne travaillant pour ou au nom de la société, notamment à titre de directeur, de cadre ou d'employé. Nous comptons aussi que les tiers représentant la société, en qualité d'agent ou de distributeur, respectent ce Code.

Le Code traite d'une vaste gamme de sujets et de nombreux principes fondamentaux concernant nos pratiques commerciales, mais il ne peut pas couvrir toutes les situations qui pourraient survenir. Les politiques et procédures de notre société complètent ce Code, vous procurant ainsi une ressource supplémentaire. Faites preuve de discernement et de bon sens dans tout ce que vous faites pour la société. Posez des questions à votre responsable, au Bureau de la conformité ou au directeur juridique de la société si vous avez un doute sur un aspect de ce Code ou sur son application à une certaine situation.

Vos responsabilités...

- ✓ **Lisez attentivement le Code de conduite et les politiques et procédures connexes**
- ✓ **Connaissez toutes les lois, règlements, politiques et procédures qui ont des répercussions sur vos fonctions chez ou pour Orthofix.**
- ✓ **Posez des questions si vous n'êtes pas complètement sûr de ce que vous devez faire.**
- ✓ **Usez de bon sens et de jugement en vous acquittant de vos fonctions et de vos responsabilités.**
- ✓ **Signalez rapidement les violations potentielles de lois, de règlements ou du Code à votre responsable ou sur la ligne directe de conformité.**
- ✓ **Les responsables doivent s'assurer que leurs équipes se conforment aux lois, aux règlements et aux politiques, et doivent s'efforcer de résoudre les dilemmes moraux.**

Objectif

L'excellence accompagnée d'intégrité est la clé du succès continu d'Orthofix dans toutes ses activités avec les clients, patients, actionnaires, employés, organismes de réglementation et les autres entités avec qui nous entretenons des relations d'affaires. Ce Code de conduite (le « Code » exprime les normes d'intégrité et de comportement professionnel que l'on attend de chaque employé, cadre et dirigeant d'Orthofix ainsi que de tous ses partenaires sous contrat. La conformité à ce Code, à d'autres politiques de l'entreprise et aux lois et règlements applicables à notre secteur sont une priorité pour chacun d'entre nous afin de préserver l'atout inestimable de notre réputation et d'assurer notre succès.

Les objectifs du Code d'Orthofix et du programme de conformité d'entreprise sont de décourager les méfaits et d'encourager :

- Un comportement honnête et éthique, notamment en ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêt réels ou apparents dans les relations personnelles et professionnelles ;
- La divulgation complète, juste, exacte et compréhensible, au moment opportun, des renseignements contenus dans les rapports et documents déposés ou soumis à la *Securities and Exchange Commission* des Etats-Unis (Commission américaine des titres et de la Bourse) et dans les autres communications publiques d'Orthofix ;
- La conformité à toutes les lois, règles et règlements du gouvernement ;
- La rédaction rapide de rapports internes concernant les violations du Code ; et
- La responsabilité individuelle quant au respect du Code.

EXACTITUDE DANS LES DÉCLARATIONS DES CRÉANCES

(S'applique aux activités de stimulation de la croissance osseuse aux Etats-Unis)

La facturation et la soumission exactes des déclarations sont une priorité vitale pour Orthofix. Nous sommes déterminés à élaborer et à continuer d'appliquer des politiques et des procédures qui :

- Assurent la facturation et la soumission exactes de créances uniquement pour les produits et services médicalement nécessaires et qui ont bien été prodigués par le personnel qualifié ; et
- Se conforment à tous les règlements, lois et directives.

S'il est déterminé qu'une erreur a été faite dans la préparation ou la soumission d'une facture ou d'une déclaration, des actions correctives appropriées doivent être prises selon la politique d'Orthofix. Le terme actions correctives peut signifier différentes choses, selon la situation. Par exemple, les actions correctives peuvent inclure :

- la re-soumission de la déclaration ;
- la révision des politiques et des procédures d'Orthofix ou de la formation des employés ; et
- s'il y a lieu, la prise de contact avec les autorités gouvernementales.
- Le Comité de conformité doit déterminer l'action corrective appropriée à la situation.

Vos responsabilités...

- ✓ **Ne pas faire de demande de services qui n'ont pas été effectués ou de services différents de ceux décrits dans les formulaires de réclamation.**
- ✓ **Ne pas faire de demande que vous savez être fausse ou trompeuse de quelque façon que ce soit.**
- ✓ **Contactez le bureau de conformité si vous pensez qu'une erreur a été faite sur une facture ou dans une déclaration.**
- ✓ **Amorcez des actions correctives, dans le cas et au moment où une erreur dans le traitement de la déclaration a été découverte.**
- ✓ **Ne faites des déclarations que pour les services qui se sont avérés médicalement nécessaires.**
- ✓ **Procurez-vous toute la documentation pertinente des services fournis, accompagnant les déclarations soumises.**
- ✓ **Vérifiez que la facture est confirmée par le diagnostic ou par la documentation.**
- ✓ **Posez des questions si vous n'êtes pas sûr de l'exactitude de toute déclaration relative aux services.**
- ✓ **Signalez toutes les violations présumées de cette politique.**

« Les erreurs involontaires ont des conséquences »

RAPPORTS FINANCIERS EXACTS

Conservation des dossiers financiers

C'est la politique d'Orthofix de conserver les dossiers financiers de façon exacte et complète. Ces dossiers servent de base pour gérer l'activité et pour mesurer et nous acquitter de nos obligations envers les patients, les employés, les fournisseurs et les actionnaires. Ces dossiers sont également utilisés pour la conformité aux exigences des rapports financiers, réglementaires et fiscaux.

Contrôles comptables

Les contrôles comptables devraient être suffisants pour donner l'assurance raisonnable que :

- Les contrats financiers sont exécutés avec l'approbation de la direction.
- Toutes les transactions sont enregistrées pour nous aider à préparer nos relevés de comptes financiers et pour comptabiliser nos actifs.
- L'accès aux actifs n'est autorisé qu'avec l'approbation de la direction.
- Les actifs enregistrés sont comparés périodiquement aux actifs existants. Toute différence doit être signalée à la direction.
- On n'a découvert aucun fond ou actif non divulgué ou non enregistré.

Contrôles internes

La politique d'Orthofix est de garder à jour les livres comptables, les registres et les comptes, afin qu'ils reflètent correctement toutes les transactions et la disposition des actifs et autres éléments sujets à des exigences relatives à la tenue des dossiers, notamment les principes de comptabilité généralement reconnus et les autres règles, règlements et critères applicables à la préparation des relevés financiers et celle des rapports périodiques destinés à la *Securities and Exchange Commission* des Etats-Unis (SEC). Il ne peut y avoir en aucun cas d'éléments passifs ou de fonds d'Orthofix non comptabilisés, quelque soient les objectifs pour lesquelles le passif ou les fonds aient pu avoir été prévus, ou de saisie incorrecte ou inexacte faite en connaissance de cause dans les registres ou les livres comptables d'Orthofix.

Ainsi qu'il est noté dans les modalités de conservation des documents d'Orthofix aucun document pertinent ne sera détruit au cours d'une investigation émanant des autorités.

Vos responsabilités...

- ✓ **Respectez toutes les procédures de comptabilité, de soumission des rapports et de contrôle de la société.**
- ✓ **Ne jamais falsifier, antidater, détruire intentionnellement ou fausser les registres d'une façon ou d'une autre.**
- ✓ **Représentez de façon exacte et claire les faits pertinents et la véritable nature des transactions sur tous les documents.**
- ✓ **Ne jamais approuver de paiement au nom d'Orthofix dans l'intention, ou encore en comprenant ou en sachant qu'une partie du versement sera utilisé dans tout autre but que celui décrit dans la documentation accompagnant le paiement.**
- ✓ **Ne jamais placer les comptes dans des catégories erronées (par ex. le compte de dépenses par rapport au compte de capital) ; d'autre part, ne jamais accélérer ou différer de façon indue le paiement des dépenses ou les revenus.**

CONFORMITÉ AUX LOIS

Anticorruption

En tant que société internationale, Orthofix doit se conformer aux lois et règlements contre la corruption de tous les pays où elle est présente. De façon générale, ces lois interdisent le paiement de pots-de-vin et d'autres versements illicites à des fonctionnaires gouvernementaux partout dans le monde. En outre, en tant que société enregistrée aux États-Unis, Orthofix est soumise aux strictes exigences de la *Foreign Corrupt Practices Act* (« FCPA »), la loi anticorruption la plus activement appliquée contre les multinationales américaines. Mais nous sommes aussi tenus de nous conformer à tous les autres règlements et lois contre les pots-de-vin et la corruption dans les pays où nous sommes actifs dans le monde, y compris, mais sans s'y limiter, au *U.K. Bribery Act* (« UKBA »), et aux lois anticorruption d'Allemagne, de France, d'Italie et du Brésil.

Plus précisément, Orthofix interdit à ses directeurs, cadres, dirigeants et employés, et à tous les tiers engagés par la société, de se livrer à toute activité corrompue et d'offrir, directement ou indirectement, de promettre, de procurer ou d'autoriser quiconque à remettre de l'argent ou des articles de valeur à un fonctionnaire gouvernemental (ou à un particulier ou une entité) dans le but d'obtenir ou de conserver un avantage indu.

L'engagement de tout le personnel d'Orthofix à se conformer à cette importante politique est la clé du succès de la société et de sa compétitivité dans le cadre du commerce international où nous évoluons. Les détails relatifs aux exigences que les directeurs, cadres, dirigeants, employés et tiers d'Orthofix doivent respecter à l'égard de l'anticorruption sont exposés en détail dans la politique anticorruption de la société à l'échelle mondiale. Cette politique doit se lire conjointement avec cette section du Code.

Toutes questions relatives aux normes élevées qu'Orthofix applique à l'égard de la conformité anticorruption, doivent être adressées au Bureau de conformité.

Antitrust et Concurrence

Notre activité est soumise aux lois antitrust américaines, et à la législation en matière de concurrence des pays où nous sommes présents. Notre politique est de nous livrer à une concurrence acharnée et éthique tout en nous conformons à toutes les lois relatives à l'antitrust et à la concurrence. Les lois relatives à l'antitrust et à la concurrence sont conçues pour protéger les consommateurs et les concurrents contre les pratiques commerciales injustes et pour promouvoir et préserver la concurrence. Ces lois, entre autres, interdisent ou limitent les activités relatives à l'établissement, la coordination ou le contrôle des prix et l'attribution ou la division des clients, des territoires ou des marchés.

En conséquence, vous devez limiter la communication avec les concurrents au stricte nécessaire et vous ne devez pas communiquer avec ces derniers à propos des activités censées limiter la concurrence, établir ou contrôler les prix ou coordonner d'une façon ou d'une autre les actions des marchés. Ne pas faire de déclaration fausse, trompeuse ou

fallacieuse concernant les produits et les services de la société ou concernant les produits et les services de nos concurrents. Ne tirer profit de quiconque par la manipulation, la dissimulation, l'abus d'information privilégiée, les déclarations fallacieuses ou toute autre pratique déloyale.

Délit d'initié

Le délit d'initié se rapporte aux transactions destinées à acheter ou à vendre des valeurs mobilières, comme des actions, en profitant d'informations importantes non connues du public. Les informations sont « importantes » si un investisseur raisonnable y attacherait de l'importance afin de décider d'acheter, de vendre ou de conserver des titres ou si ces informations causeraient des modifications dans leur prix sur le marché. Des exemples d'informations généralement considérées « importantes » incluent les résultats financiers et les transactions en cours des sociétés.

Il est illicite de se livrer à des opérations sur valeurs mobilières lorsqu'on est en possession d'informations non publiques et, si les négociations s'effectuent sur les actions de la société, c'est une violation de la politique d'Orthofix. Les informations importantes, non publiques, qui seraient obtenues concernant d'autres sociétés, notamment celles de nos fournisseurs et de nos clients, en raison de votre emploi dans la société, ne doivent pas non plus être utilisées en vertu de la loi pour se livrer à des opérations sur les titres d'autres entreprises. Il vous est également interdit de communiquer (ce que l'on désigne « tipping ») ce genre d'informations à d'autres qui pourraient effectuer des opérations de bourse d'après ces renseignements. Si vous avez régulièrement accès à des informations importantes, non publiques concernant la société ou une autre entreprise, vous devez faire preuve de prudence en planifiant vos opérations de bourse.

Les lois contre le délit d'initié sont complexes. Si vous avez des doutes à propos des limitations de l'achat ou de la vente de titres d'Orthofix ou d'une autre entreprise que vous connaissez du fait de vos relations avec la société, vous devez consulter le directeur juridique avant d'effectuer cet achat ou cette vente. Notez que certains employés sont soumis à des périodes d'interdiction (« blackout »), pendant lesquelles il leur est strictement interdit de se livrer à des opérations de bourse. Celles-ci coïncident généralement avec l'annonce du rapport financier trimestriel de la société. Les détails relatifs aux exigences que les directeurs, cadres, dirigeants, employés et tiers d'Orthofix doivent respecter à l'égard du délit d'initié sont exposés en détail dans la politique de la société à cet égard. Cette politique doit se lire conjointement avec cette section du Code.

Confidentialité et protection des données

La collecte, l'utilisation, le stockage et le transfert d'informations personnellement identifiables au sujet d'individus sont soumis de plus en plus à des réglementations aux États-Unis et dans d'autres pays. Nous nous sommes engagés à respecter toutes les lois applicables de protection des données et de la vie privée dans les pays où nous sommes présents. Vous devez vous assurer de la protection de tous les renseignements personnels que vous obtenez ou auxquels vous avez accès en raison de votre emploi chez Orthofix. Cela comprend les

renseignements personnels concernant les employés, clients, vendeurs, fournisseurs, partenaires et autres tiers avec lesquels la société entretient des relations commerciales.

Protection de l'environnement

Orthofix s'efforce de conserver un environnement propre et sain, et à cette fin, nous nous sommes engagés à respecter toutes les lois fédérales, étatiques et locales de protection de l'environnement.

Pour protéger la sécurité de notre personnel, tous les employés doivent gérer les matériaux dangereux et les déchets en toute sécurité, depuis le point d'entrée jusqu'à l'élimination finale. Tous les matériaux dangereux et les autres déchets doivent être identifiés, manipulés, étiquetés et éliminés selon la politique d'Orthofix.

Contributions politiques

Les employés ne sont pas autorisés à contribuer ou à faire don des fonds, des produits, des services ou d'autres ressources d'Orthofix à une cause, un parti ou un candidat politique. Les employés et les partenaires commerciaux sous contrat peuvent faire des contributions personnelles à des causes, des partis ou des candidats politiques licites, à condition qu'il ne soit pas indiqué qu'elles proviennent d'Orthofix.

Restrictions commerciales et contrôle des exportations

Les Etats-Unis et d'autres pays ont des lois imposant des restrictions sur les exportations et sur d'autres activités avec certains pays, entités et individus. Ces restrictions s'appliquent à :

- Les exportations aux pays interdits ;
- Les investissements et d'autres activités avec les pays sanctionnés ou avec les individus désignés ; et
- L'exportation d'articles ou de services conçus ou adaptables à des applications militaires.

On parle d'une « exportation » quand un produit, une technologie, une information ou un service sont expédiés à une personne dans un autre pays. Une exportation peut également se produire quand une technologie, une information technique ou un logiciel sont procurés de n'importe quelle façon, notamment verbalement, à un ressortissant étranger situé soit aux Etats-Unis, soit dans un pays tiers.

Vos responsabilités...

- ✓ **Éliminez les déchets médicaux réglementés ou les autres déchets conformément aux politiques et aux procédures d'Orthofix.**
- ✓ **Signalez les déversements, fuites ou stockage négligents de matériaux dangereux ou de déchets.**
- ✓ **Portez l'équipement de protection et les vêtements conçus pour manipuler les matériaux en toute sécurité.**
- ✓ **Mettez en garde tous ceux qui manipulent incorrectement les matériaux dangereux.**

Vos responsabilités...

- ✓ **Ne jamais contribuer ou faire don des ressources d'Orthofix à une cause politique, à un parti ou à un candidat.**

Avant de vous livrer à l'exportation, vous devez vérifier l'admissibilité de l'emplacement de la livraison et du destinataire. La société doit également obtenir toutes les licences et permis applicables et verser les droits requis. La liste des pays interdits et des restrictions sont toujours susceptibles de se modifier. Par conséquent, si vous vous livrez à des activités de commerce international vous devez contacter le directeur juridique de la société chaque fois que vous avez un doute quant à ce qui est permis et à la façon correcte de dédouaner les produits à exporter.

Lutte contre le blanchiment des capitaux

Orthofix s'est engagé à se conformer à tous les règlements, règles et lois applicables contre le blanchiment des capitaux, des Etats-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne, de France, d'Italie, du Brésil et des autres pays où Orthofix est présent.

Les lois contre le blanchiment d'argent et les réglementations de mise en œuvre interdisent généralement aux sociétés de se livrer à des transactions financières concernant des fonds provenant d'activités illicites. Si vous croyez qu'Orthofix ou une autre partie à une transaction commerciale se livre à une activité illicite ou utilise ou transfère les produits d'une activité illégale, contactez immédiatement le service juridique ou le Bureau de conformité pour les avertir, afin qu'ils puissent envisager la réponse appropriée.

Loi anti-pots-de-vin

La loi fédérale anti-pots-de-vin interdit généralement d'offrir ou de payer (ou de solliciter ou de recevoir) des espèces ou d'autres avantages afin d'inciter l'achat, la commande ou la recommandation de produits pouvant faire l'objet de remboursement par un programme fédéral de soins de santé.

La loi est conçue pour saisir les pratiques frauduleuses ou abusives pouvant encourager l'utilisation excessive ou augmenter d'une façon ou d'une autre les coûts du programme des soins de santé, ou les décisions de traitements fondées sur des préjugés par les professionnels de santé.

Notez que même les pratiques commerciales normales (les remises par exemple) peuvent parfois enfreindre la loi (si elles se trouvent en dehors des « safe harbors » (cadre de la sphère de sécurité) contenus dans la loi - surtout s'il leur manque les garanties appropriées.

Pour veiller à ce qu'Orthofix se conforme à la loi anti-pots-de-vin, nous devons évaluer et structurer avec soin tous les arrangements avec les parties qui sont en mesure de prescrire, d'acheter ou de recommander des produits remboursés par le gouvernement (par exemple les médecins, hôpitaux, établissement de soins HMO, PBM, GPO ou les pharmacies), et nous devons toujours éviter tout arrangement qui pourrait influencer indûment le traitement ou les décisions d'achat.

CONFLITS D'INTÉRÊT

Il incombe à chaque employé de se garder des conflits d'intérêt dans l'exercice de ses fonctions chez Orthofix. Un conflit d'intérêt peut se produire si vos activités à l'extérieur ou si vos intérêts personnels influencent (ou paraissent influencer) votre capacité à prendre des décisions objectives dans l'exercice de vos fonctions. Un conflit d'intérêt peut aussi avoir lieu si les demandes de toute activité extérieure vous gênent ou vous distraient dans l'exercice de vos fonctions ou vous font utiliser les ressources d'Orthofix à des fins non commerciales.

Dans ses relations avec les clients actuels ou potentiels, les fournisseurs, entrepreneurs et concurrents, chaque employé et associé sous contrat doit agir au mieux des intérêts d'Orthofix à l'exclusion de ses avantages personnels.

- Aucun employé ou membre de la famille immédiate d'un employé ou d'un associé sous contrat ne doit disposer d'un intérêt important, d'une obligation dans une entreprise externe travaillant ou cherchant à travailler avec Orthofix ou qui est effectivement ou potentiellement un concurrent d'Orthofix, sans l'autorisation préalable du Comité de conformité, ou dans le cas des dirigeants ou des membres du conseil d'administration du conseil d'administration en entier ou d'un comité dudit conseil.
- Aucun employé ou associé sous contrat ne doit exercer un volume d'activités appréciable au nom d'Orthofix avec une entreprise externe qui travaille ou cherche à travailler avec Orthofix si un membre de la famille immédiate de l'employé est un mandant, un cadre ou un employé de ladite entreprise, sans l'autorisation préalable du Comité de conformité d'Orthofix, ou dans le cas des dirigeants ou des membres du conseil d'administration, du conseil d'administration en entier ou d'un comité dudit conseil.
- Aucun employé ou membre de la famille immédiate d'un employé ne doit occuper le poste de directeur, cadre ou tout autre fonction de gestion ou de consultation chez un concurrent effectif ou potentiel d'Orthofix.

Vos responsabilités...

- ✓ **Signalez rapidement toute relation financière, commerciale ou familiale avec un concurrent, client ou fournisseur d'Orthofix à votre responsable, au comité de conformité ou sur la ligne directe de conformité d'Orthofix.**
- ✓ **Procurez-vous l'autorisation préalable du Comité de conformité d'Orthofix avant d'effectuer un investissement financier chez un concurrent, client ou fournisseur d'Orthofix.**
- ✓ **Procurez-vous l'autorisation préalable du Comité de conformité d'Orthofix avant d'accepter toute consultation ou d'autres relations commerciales chez un concurrent, client ou fournisseur alors que vous êtes encore employé chez Orthofix.**

- Aucun employé ou associé sous contrat ne doit utiliser la propriété ou les informations de la société ou son poste chez Orthofix pour son gain personnel.
- Aucun employé ne doit participer à des activités commerciales qui sont en concurrence directe avec celles d'Orthofix .
- Aucun employé ne doit détourner une opportunité commerciale d'Orthofix à son propre avantage.
- Aucun employé ou membre de la famille immédiate d'un employé ne peut recevoir de prêt ou d'avance d'Orthofix, sauf dans certaines circonstances limitées.

Chaque employé et associé sous contrat doit divulguer rapidement et complètement par écrit au Comité de conformité d'Orthofix toute situation pouvant concerner un conflit d'intérêt. La non divulgation d'un conflit d'intérêt réel ou présumé constitue une violation du Code. En outre, le comité d'audit du conseil d'administration doit examiner et approuver toutes les transactions relatives aux tiers, conformément à la SEC américaine, au marché boursier NASDAQ ou à tout autre organisme de réglementation auquel Orthofix est soumis.

ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Il incombe à chaque employé d'Orthofix de protéger et d'utiliser correctement les possessions d'Orthofix ainsi que les actifs qui lui sont confiés par d'autres personnes, y compris les renseignements exclusifs. Les employés doivent se conformer aux programmes de sécurité destinés à préserver ces actifs des utilisations ou des retraits non autorisés, ainsi que des actes criminels ou de l'abus de confiance.

Usage correct des actifs d'Orthofix

Il est interdit de retirer les possessions d'Orthofix de ses installations, à moins que ce ne soit autorisé par Orthofix. Cela s'applique à l'ameublement, au matériel et aux fournitures, ainsi qu'aux possessions créées ou obtenues par Orthofix pour son utilisation exclusive - comme les listes de clients, les fichiers, les renseignements relatives au personnel, les documents de référence et les rapports, les logiciels, les programmes de traitement de données et les bases de données. Les employés ne doivent pas retirer des locaux d'Orthofix les originaux ou les copies de ces documents ou les utiliser à des fins différentes des activités d'Orthofix sans l'autorisation écrite préalable du Comité de conformité d'Orthofix. Les produits et les services d'Orthofix lui appartiennent - les contributions faites par toute personne associée à son développement et à sa mise en œuvre demeurent les possessions d'Orthofix même après que l'employé ou le directeur ont cessé de travailler chez Orthofix.

Renseignements commerciaux de nature exclusive

Les informations, les idées et les droits de propriété intellectuelle sont des actifs précieux d'Orthofix. Les informations obtenues, élaborées ou produites par Orthofix et ses employés et les informations fournies par d'autres personnes au profit d'Orthofix sont confidentielles. Les informations relatives à la position d'Orthofix vis-à-vis de la concurrence, des stratégies commerciales, du paiement et du remboursement sont confidentielles. Ces informations ne doivent être communiquées à quiconque à l'extérieur d'Orthofix et ne doivent être partagées qu'avec les employés ayant une raison valable d'en prendre connaissance pour s'acquitter de leurs responsabilités et qui ont convenu d'en préserver la confidentialité.

Vos responsabilités.....

- ✓ **Ne parlez à quiconque en dehors de la société des renseignements commerciaux confidentiels d'Orthofix sans l'approbation du Comité de conformité.**
- ✓ **Ne jamais retirer les possessions d'Orthofix sans l'approbation écrite préalable du Comité de conformité.**
- ✓ **Protégez l'accès aux renseignements confidentiels des employés et des transactions commerciales.**
- ✓ **Ne communiquez d'informations qu'à vos collègues qui ont un besoin légitime de les connaître.**

Renseignements confidentiels

Orthofix ne divulgue à ses employés d'informations confidentielles relatives à la société et à ses activités que s'il est entendu que lesdites informations seront traitées en toute confidentialité et ne seront communiquées à aucune personne non autorisée, à moins d'y être tenu par la loi. Les types d'informations que chaque employé doit protéger comprennent (mais sans s'y limiter) les plans et la stratégie commerciale d'Orthofix, les produits et/ou les contrats qui n'ont pas été annoncés, les données sur les ventes, les projets importants, les listes de clients et de fournisseurs, les brevets, les demandes de brevets, les secrets professionnels, les techniques de fabrication et les renseignements financiers sensibles, que ce soit au format électronique ou classique. Ce sont des ressources coûteuses et précieuses, élaborées au profit exclusif d'Orthofix. Aucun employé ne doit divulguer les informations confidentielles d'Orthofix à un tiers non autorisé ou utiliser lesdits renseignements confidentiels pour en tirer un avantage personnel.

VIE PRIVÉE DES PATIENTS

De par sa nature, Orthofix exige que nous collections un grand nombre d'informations personnelles au sujet des destinataires de nos produits et services. Par conséquent, nous devons nous efforcer d'éviter toute atteinte injustifiée à la vie privée de nos patients. Chaque employé d'Orthofix et chaque associé sous contrat doit protéger les renseignements concernant le traitement, le paiement, les soins et l'état de tous les patients et ne doit divulguer aucune information confidentielle à des personnes qui n'y sont pas autorisées. Les employés et les associés sous contrat doivent respecter toutes les politiques et procédures d'Orthofix relatives à la conformité aux règles de confidentialité et aux normes de sécurité promulguées par la *Health Insurance Portability and Accountability Act* de 1996 (HIPAA). Les employés et les associés sous contrat doivent éviter les conversations et les discussions à propos des patients dans les endroits où les visiteurs et le public pourraient les entendre. Les renseignements médicaux écrits et informatisés relatifs aux patients ne peuvent jamais être retirés des possessions d'Orthofix sans l'approbation du Comité de conformité de l'entreprise.

CONDUITE EN MILIEU DE TRAVAIL

L'objectif d'Orthofix est d'assurer des produits et des services de grande qualité tout en offrant un lieu de travail où règnent le respect, l'équité et les communications libres. Les principes décrits ci-après créent un lieu de travail qui encourage les employés à optimiser leurs contributions à la mission d'Orthofix.

Egalité d'accès à l'emploi

La politique d'Orthofix vise à assurer l'égalité des chances à tous les employés et aux demandeurs d'emploi. Orthofix interdit la discrimination ou le harcèlement contre quiconque du fait de la race, la couleur de la peau, le sexe, l'âge, l'handicap, la religion, l'orientation sexuelle, l'ascendance, l'état civil ou le pays d'origine.

Harcèlement

Orthofix s'engage à assurer un milieu de travail qui favorise le respect et la dignité pour chaque employé. Le harcèlement ne sera toléré sous aucune forme.

Abus d'alcool et toxicomanie

La possession, consommation, vente ou achat d'alcool ou de drogues illicites sont interdits dans les locaux d'Orthofix. Orthofix interdit également la consommation d'alcool ou de drogues illicites par les employés immédiatement avant ou pendant le travail. Le Comité de conformité d'Orthofix est parfois en mesure d'approuver des quantités limitées d'alcool pour certaines fonctions spécifiques.

Sécurité et santé au travail

Nous nous sommes engagés à assurer un lieu de travail sûr et sain pour les employés. Tous les employés doivent se conformer aux lois sur la santé et la sécurité au travail qui s'appliquent à leur emploi, ainsi qu'aux politiques de l'établissement. L'objectif d'Orthofix est une société sans accident

Protection des renseignements confidentiels des employés

Chaque employé a l'obligation de respecter et de protéger la confidentialité des dossiers relatifs aux renseignements personnels des autres employés. Les renseignements comme les noms, adresses, salaires, avantages sociaux, évaluations, informations en matière de crédit, données médicales et antécédents professionnels sont également considérés comme confidentiels et on ne doit en parler avec personne, y compris avec les employés d'Orthofix, sauf si c'est nécessaire dans l'exercice des fonctions.

Vos responsabilités.....

- ✓ **Ne jamais traiter un autre employé différemment du fait de sa race, de la couleur de sa peau, de son âge, de son sexe, de sa religion, de son orientation sexuelle, de son handicap, de son ascendance, de son état civil ou de son pays d'origine.**
- ✓ **Ne jamais se livrer à des avances à caractère sexuel envers un autre employé.**
- ✓ **Ne jamais faire ou tolérer de commentaires ou de plaisanteries de nature sexuelle ou discriminatoire.**
- ✓ **Ne jamais boire d'alcool avant ou pendant les heures de travail et ne jamais avoir en sa possession des drogues illicites.**
- ✓ **Aidez à garder le lieu de travail sûr et sain.**

CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS

Les employés ne doivent pas se permettre d'être influencés par les clients ou les tiers de manière préjudiciable à Orthofix. En revanche, nous ne devons pas offrir aux clients ou aux tiers des cadeaux ou d'autres articles de valeur de façon habituelle, surtout à l'égard des fonctionnaires.

Toutefois, Orthofix reconnaît que l'échange de cadeaux et de gratifications peut faire partie de la création de relations d'affaires lorsqu'il se fait conformément à la loi et aux politiques de notre société. L'usage des fonds ou des actifs d'Orthofix pour des cadeaux, des gratifications ou d'autres faveurs afin de développer ou d'améliorer les relations d'affaires répond à un critère de caractère raisonnable. Ces cadeaux, gratifications ou faveurs ne doivent jamais être en espèces, ne doivent être qu'occasionnels et doivent suivre toutes les directives applicables d'Orthofix.

Vous ne devez pas accepter ou permettre à un membre de votre famille immédiate d'accepter des cadeaux, des gratifications ou d'autres faveurs de tout client, tiers ou autre personne qui fait ou cherche à faire affaire avec Orthofix, sauf des articles de valeur modeste reçus à des fins commerciales légitimes. Tous les cadeaux qui ne sont pas de valeur modique doivent être retournés immédiatement et signalés à votre responsable ou au Bureau de conformité.

Usez de sens commun, de raison et de modération quand vous offrez des divertissements au nom d'Orthofix. Tout divertissement présenté ou accepté de toute personne faisant affaire avec la société doit se limiter à des spectacles occasionnels, modestes et conçus pour servir des objectifs commerciaux légitimes. De même, c'est contre la politique d'Orthofix de donner des paiements, des cadeaux ou des gratifications aux patients à qui nous prodiguons nos produits et nos services. A cet égard et à propos des activités de stimulation de la croissance osseuse aux Etats-Unis, à moins qu'il soit démontré qu'il y ait des difficultés financières, c'est la politique d'Orthofix de facturer toutes les sommes de coassurance et les montants déductibles et de faire tout le nécessaire pour collecter ces sommes du bénéficiaire ou de toute autre personne ou entité responsable des frais médicaux du bénéficiaire (*par ex.* le bureau local d'aide sociale, le tuteur ou l'assurance complémentaire).

Responsabilités...

- ✓ **Reconnaissez que l'échange de cadeaux ou les divertissements peuvent faire partie d'une activité commerciale normale.**
- ✓ **Toutefois, les fonds d'Orthofix ne doivent être utilisés qu'occasionnellement pour offrir des cadeaux ou des divertissements et ce uniquement à des fins commerciales légitimes.**
- ✓ **Usez de sens commun, de raison et de modération pour ce qui est d'offrir ou d'accepter des cadeaux ou des divertissements, surtout à l'égard des fonctionnaires du gouvernement.**

CADEAUX AUX PATIENTS OU AUX SOURCES DE RECOMMANDATION

Évitez l'apparence d'inconvenance

Orthofix refuse de donner ou de recevoir des activités commerciales par l'utilisation incorrecte des prestations d'affaires, des relations ou des cadeaux. Toutes les relations d'affaires doivent être abordées en fonction de facteurs comme le prix, la qualité, le rendement, le service, la livraison et la réputation.

En conséquence, les employés d'Orthofix et les associés sous contrat ne doivent pas offrir de cadeaux ou de divertissements à un médecin, au personnel hospitalier ou à d'autres personnes qui sont à même de faire des recommandations au profit d'Orthofix. Ces dons pourraient être considérés comme un échange dans le but de recevoir un traitement favorable ou un avantage. Un employé ou un associé sous contrat peut offrir des rafraîchissements modestes (repas, boissons) dans le cadre de programmes éducatifs ou de réunions d'affaires, uniquement si de telles prestations d'affaires ne sont pas sollicitées, ne sont que rarement offertes, que les quantités en sont modestes et qu'elles sont admissibles par la loi.

De même, c'est contre la politique d'Orthofix d'offrir des paiements, des cadeaux ou des gratifications aux patients à qui nous prodiguons nos produits et nos services. A cet égard et à propos des activités de stimulation de la croissance osseuse aux États-Unis, à moins qu'il soit démontré qu'il y ait des difficultés financières, c'est la politique d'Orthofix de facturer toutes les sommes de coassurance et les montants déductibles et de faire tout le nécessaire pour collecter ces sommes du bénéficiaire ou de toute autre personne ou entité responsable des frais médicaux du bénéficiaire (*par ex.* le bureau local d'aide sociale, le tuteur ou l'assurance complémentaire).

Responsabilités...

- ✓ **Ne pas donner de cadeaux de courtoisie que l'on pourrait considérer comme une tentative d'obtention d'un traitement favorable ou d'un avantage.**
- ✓ **Ne pas remettre de remboursement pour l'hébergement ou le déplacement et ne pas payer l'hébergement ou les frais de déplacement sans l'approbation écrite expresse du Comité de conformité.**
- ✓ **Efforcez-vous de bonne foi de collecter les montants de coassurance du patient dus à Orthofix.**
- ✓ **Ne pas dispenser le patient de son obligation financière à moins qu'il n'ait démontré son inaptitude à payer.**

COMMUNICATIONS EXTERNES

Activités de marketing et de publicité

La publicité d'Orthofix doit être honnête, juste, exacte, complète, se conformer aux indications réglementaires approuvées et soutenir la mission d'Orthofix. Au cours des activités de marketing et de publicité, les employés et les associés sous contrat d'Orthofix sont autorisés à présenter des informations factuelles ou des preuves circonstanciées au grand public. Le marketing et la publicité ne doivent pas déformer la vérité ou faire de fausses déclarations dans l'intention d'attaquer ou de dénigrer nos concurrents. Toutes les activités de marketing d'Orthofix doivent être approuvées par le service marketing avant d'être mises en œuvre, et s'il s'agit d'offrir un objet de valeur à un patient ou à une source potentielle d'orientation des malades, il faut à l'avance une autorisation du Comité de conformité d'Orthofix.

Négociation des contrats

Nous nous sommes engagés à assurer des services qui satisfont à toutes les exigences des contrats et des normes de grande qualité d'Orthofix. Nous nous efforçons aussi d'être justes et constants dans la négociation et la formation de nos contrats. En conséquence, toutes les informations et les données communiquées par les employés doivent être courantes, complètes et exactes. Les employés ne doivent jamais dissimuler ou falsifier des informations obtenues d'un autre employé à l'occasion de la négociation ou de la formation d'un contrat.

Déclarations publiques

Étant donné que les sociétés font l'objet d'un contrôle public de plus en plus rigoureux, il est important que chaque déclaration publique pouvant être attribuée à Orthofix soit considérée attentivement et que les opinions personnelles demeurent séparées des points de vue de la société. Les employés ne doivent pas parler en public au nom d'Orthofix à moins qu'ils n'y soient autorisés par la haute direction. Les employés ne doivent pas associer Orthofix à l'approbation de toute activité politique personnelle ou le laisser entendre, à moins qu'ils n'y soient autorisés par Orthofix. Les employés ne doivent pas utiliser le papier à en-tête de la société ou des titres dans des communications n'ayant pas de rapport avec les activités d'Orthofix (*par ex.*, une lettre personnelle à l'éditeur). Il est possible que les employés obtiennent une exception à cette politique pour un emploi occasionnel de papier en-tête destiné à la correspondance de routine avec des services civiques, publics ou caritatifs appropriés à l'extérieur de la société, si c'est approuvé par le Comité de conformité.

Vos responsabilités...

- ✓ **Reflètent exactement la capacité et l'intention d'Orthofix à l'égard de toute publicité et des documents et activités de marketing.**
- ✓ **Obtenez l'approbation du service de marketing ou du bureau de conformité avant de mener des activités de marketing ou de publicité qui auraient des répercussions au niveau du programme de conformité.**
- ✓ **Respectez les conditions générales des contrats effectués avec nos clients et fournisseurs.**
- ✓ **Procurez-vous des données complètes et exactes en matière de coût et d'établissement des prix ainsi que l'exigent les rapports réglementaires du gouvernement.**
- ✓ **Ne pas tenter de représenter Orthofix ou de mentionner son nom en faisant des déclarations publiques, à moins d'avoir reçu l'approbation préalable du Comité de conformité.**

PROMOTION DES PRODUITS CONFORMÉMENT À L'ÉTIQUETTE

La promotion des appareils médicaux est strictement réglementée par la *Food and Drug Administration* des Etats-Unis (« FDA ») et par différents organismes réglementaires dans les autres pays où Orthofix mène ses activités. Les lois et règlements applicables sont conçus pour s'assurer que les informations fournies par les fabricants aux professionnels de santé et aux patients sur les utilisations, les avantages et les risques des appareils médicaux sont véridiques, n'induisent pas en erreur et sont fondées sur des preuves scientifiques robustes et sur une médecine clinique solide. Entre autres, ces lois et règlements n'autorisent généralement la promotion d'un appareil médical que lorsqu'il est approuvé et autorisé. Dans le cadre de l'engagement d'Orthofix à un fonctionnement éthique et licite, les employés et les représentants sous contrat d'Orthofix ne doivent faire la promotion de ses produits que pour les utilisations conformes aux étiquettes.

Obligations du personnel de vente et de marketing

Tout le personnel de vente et de marketing d'Orthofix doit connaître et comprendre les usages conformes aux étiquettes des produits pour lesquels ils sont responsables. Ils doivent également s'assurer que toutes tierces parties qui sont engagées à promouvoir les produits d'Orthofix connaissent et comprennent les usages conformes aux étiquettes des produits pertinents.

Questions non sollicitées des professionnels de santé (HCP) concernant les usages hors indications des produits Orthofix

Quand les représentants sur le terrain font l'objet de questions des HCP à propos des usages non autorisés ou approuvés des produits Orthofix, ces demandes d'informations non sollicitées concernant l'usage hors-indications des produits Orthofix doivent être transmises au service des Affaires réglementaires. Les réponses de la société seront préparées et distribuées par le service des affaires réglementaires conformément aux directives de la FDA ou d'autres autorités. En raison de l'importance primordiale de la

Vos responsabilités.....

- ✓ **Familiarisez-vous et comprenez les utilisations conformes aux étiquettes des produits Orthofix que vous vendez et/ou dont vous assurez le marketing.**
- ✓ **Ne faites la promotion que des produits Orthofix pour les emplois conformes aux étiquettes.**
- ✓ **Evitez de répondre aux questions des professionnels de santé concernant les usages non approuvés ou non autorisés des produits Orthofix.**
- ✓ **Adressez toutes les questions à propos de l'usage hors indications des produits Orthofix aux Affaires réglementaires.**
- ✓ **N'utilisez que les matériaux approuvés par la société pour la promotion des produits Orthofix.**
- ✓ **Ne pas modifier les documents publicitaires approuvés d'Orthofix.**

sécurité des patients, si un représentant sur le terrain est placé dans une situation où le HCP engage une discussion concernant la fonctionnalité (par ex., sur le mode d'utilisation, les caractéristiques de l'appareil ou les paramètres de fonctionnement) d'un appareil Orthofix pour un usage hors-indications dans le cadre de soins immédiats du patient (notamment juste avant ou pendant une intervention chirurgicale), le représentant sur le terrain sera en mesure de décrire la fonctionnalité du produit Orthofix pour cet usage après avoir averti le HCP que le produit proposé est hors indications. Le représentant sur le terrain ne peut décrire que les informations sur la fonctionnalité de l'appareil pour lequel ledit représentant a été formé ou pour lequel il a reçu les informations de la société. Les informations anecdotiques ne seront pas décrites. Si un HCP lance une discussion dans un cadre différent de celui des soins immédiats au patient, le représentant sur le terrain doit proposer de transmettre la question aux affaires réglementaires. Un représentant sur le terrain ne doit participer en aucun cas à une discussion concernant les résultats cliniques possibles d'un usage hors indications, ni parler d'autres informations où il pourrait être question des résultats d'une telle utilisation. *Remarque: Si un HCP lance une discussion à propos d'un appareil Orthofix pour un usage hors-indications dans un cadre de soins immédiats au patient et que le représentant fournisse des informations à l'HCP, cela doit être signalé au Bureau de conformité d'Orthofix à compliance@orthofix.com pour veiller à ce que la discussion soit correctement consignée.*

Approbation de documents publicitaires

Seuls sont autorisés les documents approuvés par les services d'affaires réglementaires et juridiques d'Orthofix pour la promotion des produits Orthofix. Les modifications des documents promotionnels approuvés et l'emploi de documents promotionnels artisanaux qui n'ont pas été revus et approuvés par Orthofix sont interdits.

Conformité

Il incombe à tous les employés et aux associés sous contrat d'Orthofix de se conformer à la politique de promotion conforme aux étiquettes, et le président ou cadre chargé de chaque division, filiale ou unité opérationnelle est responsable de veiller à ce que ses employés connaissent et se conforment à la politique. Les violations de la politique entraîneront des sanctions, pouvant aller jusqu'au licenciement ou à la résiliation du contrat de l'associé. Si vous avez des questions au sujet de la politique, veuillez contacter le vice-président d'Orthofix pour les Affaires réglementaires.

LA PROTECTION DES DROITS D'AUTEUR



Les lois relatives aux droits d'auteur protègent l'auteur ou le créateur de certaines œuvres littéraires ou artistiques de la reproduction ou duplication non autorisée desdites œuvres par d'autres personnes. La protection des droits d'auteur s'étend aux documents écrits, aux logiciels, aux œuvres musicales, picturales, graphiques, sculpturales, aux films cinématographiques, aux œuvres audiovisuelles et aux enregistrements sonores.

Les employés doivent veiller à ce que leurs actions (comme les photocopies ou la duplication de logiciels, le téléchargement de musique ou de vidéos) se conforment aux lois relatives aux droits d'auteur. Il est important de se souvenir que la plupart des documents protégés par les droits d'auteur portent le symbole © quelque part sur l'œuvre.

Vos responsabilités...

- ✓ **Ne pas copier ou reproduire de documents protégés par les droits d'auteur.**
- ✓ **Obtenez la permission (généralement par écrit) avant de reproduire l'œuvre de quelqu'un d'autre.**
- ✓ **Assurez-vous de posséder la documentation correcte du logiciel avant d'utiliser des programmes ou d'installer des ressources relatives au système.**

PROGRAMME DE FORMATION ET ATTENTES

Nous reconnaissons que l'éducation et la communication sont les pierres angulaires d'un programme de conformité efficace. Pour soutenir cet engagement, Orthofix a élaboré un programme de formation important pour les employés afin que chacun connaisse le Code, les politiques et les procédures du programme de conformité, nos politiques HIPAA des Etats-Unis et les autres lois, règlements et exigences se rapportant à nos emplois.

Au moins une fois par an, chaque employé doit assister à et/ou effectuer la formation de conformité désignée pour son poste. Les nouveaux employés doivent effectuer la formation obligatoire dans un délai de trente (30) jours du début de leur emploi. On peut effectuer des sessions de formation complémentaire au besoin.

Le non respect des exigences de formation d'Orthofix peut entraîner des sanctions, allant jusqu'au licenciement ou à la résiliation du contrat d'associé.

Vos responsabilités...

- ✓ **Efforcez-vous avec votre service à faire respecter les exigences de conformité et à aborder les préoccupations ou questions éventuelles.**
- ✓ **Assistez à et/ou effectuez la formation annuelle d'Orthofix relative à la conformité.**
- ✓ **Faites des suggestions pour l'amélioration de notre programme de formation.**
- ✓ **Vérifiez que vous avez bien terminé la formation sur le système de gestion de l'apprentissage en ligne.**

UTILISATION DE L'AMÉLIORATION DES RÉSULTATS POUR AMÉLIORER LA CONFORMITÉ

L'objectif du programme de conformité d'Orthofix est de promouvoir le plus haut niveau d'honnêteté et de comportement éthique et de protéger la réputation et les actifs d'Orthofix. Les objectifs du programme incluent : (1) communiquer l'engagement d'Orthofix aux exigences juridiques et réglementaires, (2) faire connaître le respect constant des politiques et procédures internes, et (3) procurer un cadre aux employés pour qu'ils puissent appliquer le raisonnement approprié et éthique aux prises de décision commerciales.

Orthofix est convaincu que ses employés sont déterminés à se conformer aux règles juridiques et éthiques. Le programme de conformité d'Orthofix fournit un cadre pour veiller à ce que l'éducation, la formation et les attentes connexes puissent être effectivement communiquées aux cadres, à la direction et aux employés.

Le programme de conformité d'Orthofix est en constante évolution pour satisfaire aux besoins de nos employés et de l'organisation dans un cadre réglementaire changeant. Il est important que les employés jouent un rôle actif afin que nous puissions continuellement améliorer le rendement de la conformité. Nous jouons un rôle important dans la protection de la réputation et des actifs d'Orthofix afin que notre mission puisse être accomplie.

Vos responsabilités.....

- ✓ **Comprenez les obligations de conformité relatives aux fonctions de votre emploi.**
- ✓ **Elaborez et communiquez des recommandations pour améliorer continuellement les processus et les résultats de la conformité.**
- ✓ **Signalez rapidement les violations potentielles des lois, des règlements ou du Code à votre responsable ou contactez la ligne directe de conformité.**

DEMANDER DE L'AIDE ET RÉDIGER DES RAPPORTS VIOLATIONS POTENTIELLES

Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide en matière de conformité ou d'éthique, vous pouvez contacter votre responsable ou obtenir des informations plus détaillées des politiques et procédures du manuel de conformité d'entreprise. Votre responsable doit toujours être disponible pour répondre à vos questions de conformité ou pour discuter de vos préoccupations. Il ou elle gardera vos discussions confidentielles le cas échéant. Pour discuter de vos préoccupations avec quelqu'un d'autre ou de façon anonyme, Orthofix a mis au point une ligne téléphonique confidentielle (hotline) pour les employés et les associés qui ont des questions, des préoccupations ou des problèmes à propos de la conformité. Cette ligne peut aussi être utilisée pour signaler des violations présumées de ce Code de conduite, du programme de conformité, des politiques d'Orthofix et d'autres lois et règlements.

Les employés et les associés sous contrat ont l'obligation de signaler immédiatement toute violation présumée du Code de conduite ou d'autres irrégularités à leur responsable, sur la ligne téléphonique confidentielle, aux membres du Comité de conformité ou au chef de la conformité.

Si vous avez besoin d'aide, si vous avez une préoccupation ou souhaitez signaler une violation potentielle, effectuez l'une ou plusieurs des étapes suivantes :

Etape 1 Envisagez de communiquer avec votre responsable au sujet de votre question ou préoccupation.

Etape 2 Appelez la ligne directe de conformité : **0800-902500** ou par internet à www.orthofix.ethicspoint.com, et suivez les instructions sur l'écran.

Etape 3 Vous pouvez aussi poser votre question ou signaler les violations présumées au Chef de conformité de la société.

Vos responsabilités.....

- ✓ **Contactez votre responsable, le Comité de conformité ou le chef de la conformité si vous avez des questions concernant le Code.**
- ✓ **Signalez rapidement les violations de toute loi, de tout règlement, du Code ou du programme de conformité à votre responsable, appelez la ligne directe de conformité ou contactez le comité de conformité.**
- ✓ **Incluez dans votre rapport toutes les informations nécessaires pour assurer un suivi complet et exact.**

Vous trouverez ci-après une brève explication de la procédure de signalement des violations du Code. Comme indiqué précédemment dans les procédures d'établissement de rapports, en plus des dispositions précisées dans ce Code, vous pouvez signaler des préoccupations concernant la comptabilité, les contrôles internes ou la vérification directement au président du comité d'audit et de finance du conseil d'administration de la société. En outre, vous pouvez signaler les problèmes liés à la conformité directement au président du Comité de conformité du conseil d'administration de la société. Ce rapport peut être effectué sous forme d'une soumission anonyme et confidentielle à l'un des deux présidents à l'adresse suivante :

A l'attention du : Président, Comité d'audit et de finance
Conseil d'administration
Adresse : 3451 Plano Parkway, Lewisville, TX 75056

A l'attention du : Président, Comité de conformité
Conseil d'administration
Adresse : 3451 Plano Parkway, Lewisville, TX 75056

Si vous voulez, vous pouvez poser vos questions ou signaler les violations présumées par l'intermédiaire de la ligne directe sans donner votre nom. Après avoir effectué un rapport, une investigation de suivi aura lieu et inclura des actions correctives au besoin.

Aucun employé d'Orthofox ne sera discipliné ou licencié pour avoir signalé de bonne foi une violation présumée.

Sachez que les représailles ne comprennent pas les sanctions appropriées contre un employé qui peut s'être livré à des actions répréhensibles ou qui ne satisfait pas aux attentes. En outre, les employés ne sont pas exempts des conséquences de leurs méfaits en les signalant eux-mêmes.

Procédure de soumission des rapports

Orthofix s'efforce d'appliquer des principes élevés d'éthique, de morale et de principes juridiques à chaque aspect de la conduite professionnelle. La société entend se conformer à toutes les règles et aux règlements des gouvernements fédéraux, étatiques, provinciaux et locaux, à toutes les agences réglementaires publiques et privées prévues et à toute disposition des lois fédérales relatives à des actes de fraude contre les actionnaires.

Procédure de soumission des rapports de violation

Tous les employés sont encouragés à effectuer leurs rapports oralement ou par écrit à leur responsable immédiat ou à une autre voie hiérarchique ci-après désignée, concernant toute preuve d'activité par un service ou un employé d'Orthofix pouvant constituer :

- Des cas de fraude d'entreprise;
- Une conduite professionnelle contraire à l'éthique;
- Une violation des lois étatiques, fédérales ou provinciales;
- Des pratiques comptables ou de vérification irrégulières; ou
- La non conformité aux règlements de la SEC.

Tout employé d'Orthofix qui signale de tels incidents de bonne foi ainsi qu'il est décrit ci-dessus sera protégé de menaces de représailles, de licenciement ou d'autres types de discrimination y compris mais sans s'y limiter à la rémunération ou aux modalités d'emploi se rapportant directement à la divulgation de tels rapports. En outre, aucun employé ne peut être pénalisé pour avoir refusé d'exécuter une directive qui est en fait un acte de fraude d'entreprise ou constitue une infraction à la loi étatique ou fédérale.

Tout employé voulant signaler des preuves d'activité présumée inappropriée comme indiqué, doit contacter son responsable immédiat ou le supérieur du responsable. Dans les cas où l'employé n'est pas satisfait de la réponse du supérieur ou du directeur, ou s'il est mal à l'aise pour une raison ou une autre en communiquant ces préoccupations à son responsable ou au supérieur de ce responsable, l'employé peut contacter le chef de la conformité. On encourage les employés à inclure autant d'informations que possible, notamment les noms, dates, lieux et événements qui se sont produits, pourquoi l'employé a pensé qu'il s'agissait d'une violation et les actions qu'il recommande. Les communications anonymes, écrites ou téléphoniques, sont acceptées. Les employés qui décident de s'identifier recevront une réponse à leur rapport dans un délai de 20 jours ou dès qu'il sera possible de le faire.

Pas de représailles

Il est interdit de se livrer à des représailles contre toute personne qui exprime une préoccupation, dépose une plainte ou participe à une investigation ultérieure. Il est illégal de licencier, rétrograder, suspendre, menacer, harceler ou se livrer à toute discrimination, de quelque façon que ce soit, contre un employé qui présente des informations, participe à une investigation relative aux fraudes ou aux différents problèmes décrits ci-dessus. Les employés ou agents d'Orthofix qui se sont livrés à des mesures de rétorsion sont passibles de sanctions pouvant aller jusqu'au licenciement.

CODE DE CONDUITE

Copie de la société

Attestation relative au Code de conduite d'Orthofix

1. J'ai lu et compris le Code de conduite d'Orthofix ;
2. Je ne suis pas en infraction aux politiques du Code de conduite et je n'ai aucune connaissance de violations qui n'auraient pas été signalées conformément aux procédures décrites dans ce Code ;
3. Je comprends que le non respect de ce Code de conduite peut entraîner des sanctions pour les employés (y compris le licenciement), ou la résiliation de la relation contractuelle avec Orthofix pour les distributeurs ou représentants, et qu'une infraction au Code de conduite peut également constituer une violation de la loi, ce qui peut entraîner des sanctions civiles ou pénales pour moi et/ou pour Orthofix. Je respecterai et soutiendrai les politiques décrites dans le Code de conduite. Je comprends aussi que mon accord de conformité au Code de conduite ne constitue pas un contrat d'embauche pour les employés, distributeurs ou représentants.

Renseignements sur l'employé :

Prénom

Initiale du deuxième
prénom

Nom de famille

Service Orthofix

Signature de l'employé

Date

CODE DE CONDUITE

Copie de l'employé

Attestation relative au Code de conduite d'Orthofix

1. J'ai lu et compris le Code de conduite d'Orthofix ;
2. Je ne suis pas en infraction aux politiques du Code de conduite et je n'ai aucune connaissance de violations qui n'auraient pas été signalées conformément aux procédures décrites dans ce Code ;
3. Je comprends que le non respect de ce Code de conduite peut entraîner des sanctions pour les employés (y compris le licenciement), ou la résiliation de la relation contractuelle avec Orthofix pour les distributeurs ou représentants, et qu'une infraction au Code de conduite peut également constituer une violation de la loi, ce qui peut entraîner des sanctions civiles ou pénales pour moi et/ou pour Orthofix. Je respecterai et soutiendrai les politiques décrites dans le Code de conduite. Je comprends aussi que mon accord de conformité au Code de conduite ne constitue pas un contrat d'embauche pour les employés, distributeurs ou représentants.

Renseignements sur l'employé :

Prénom

Initiale du deuxième
prénom

Nom de famille

Service Orthofix

Signature de l'employé

Date

